



# Résumé de la consultation publique pour la plage



Préparé par :  
Denis Lévesque, directeur général,  
Andrea Geary, responsable de l'urbanisme et de l'inspection et  
Fannie Fournier, responsable de la bibliothèque et des activités

# Introduction

Le 7 octobre 2023, les citoyens de Saint-Anicet étaient conviés à une consultation publique concernant la plage. Depuis 2020, la situation sur le site de la plage municipale est problématique dû à plusieurs facteurs, tels que : la pénurie de sauveteur, l'achalandage accrue, le manque de stationnement et le non-respect des règlements du parc. À la vue des commentaires et des plaintes reçus, le conseil municipal avait à cœur de sonder la population concernant l'avenir du site et de recueillir différentes idées pour l'amélioration du service.

## Déroulement de la consultation

Lors de la consultation publique, ce sont plus de 80 personnes qui ont assisté à une présentation faite par le maire, Gino Moretti, le directeur général, Denis Lévesque, la responsable de la bibliothèque et des activités, Fannie Fournier et la responsable de l'urbanisme et de l'inspection, Andrea Geary.

La présentation a traité les sujets suivants :

- Historique de la plage
- Faits saillants
- État de la situation
- Recommandations suite à la réalisation d'un plan directeur des parcs, espaces verts et infrastructures de loisir.

Le document PowerPoint de la présentation est disponible sur notre site Web : [www.stanicet.com](http://www.stanicet.com)

Suite à la présentation, il y a eu une période de questions suivie d'un volet participatif. Il y avait trois grandes feuilles dans la salle avec les titres suivants :

- Idées
- Avantages
- Désavantages

Le but était d'obtenir les idées des citoyens pour améliorer le site et de savoir ce qu'ils considèrent comme les avantages et les désavantages d'avoir une plage publique. Pour ce faire, chaque table avait à leur disposition des petites feuilles de papier autoadhésives et des stylos. Chaque participant a été invité à inscrire leurs commentaires/idées et de les apposer sur les grandes feuilles à l'endroit approprié. Les citoyens présents ont participé avec enthousiasme. En conclusion de la consultation publique, le directeur général a fait la lecture des idées et commentaires de chacun.



# Résultats de l'activité participative

## AVANTAGES

| Commentaires  | Nombre de répétitions |
|---|-----------------------|
| Donne accès à l'eau aux personnes démunies  | 11                    |
| Faire connaître notre ville   | 7                     |
| Apporte de l'argent aux commerces de la place                                       | 7                     |
| Vignette de stationnement pour les résidents  | 5                     |
| Vignette payante pour les non-résidents   | 2                     |
| Rampe à bateaux payante aux non-résidents   | 2                     |
| Camp de jour (baignade pour les enfants)  | 2                     |
| Espace vert au bord de l'eau pour les familles et enfants                           | 1                     |
| Amener des aides gouvernementaux  | 1                     |
| Devoir pour développer des structures récréatives accessibles                       | 1                     |
| Stationnement interdit peinturé jaune ou orange dans la rue                         | 1                     |
| Importante pour tous les groupes d'âge pour la socialisation                        | 1                     |
| Manque de stationnements, utilisez le parc qui ne sert à rien                       | 1                     |
| Stationnement payant pour les visiteurs couvrir les frais de sauveteurs et gardiens | 1                     |
| Ouverture culturelle pour les jeunes  | 1                     |

# Résultats de l'activité participative

## DÉSAVANTAGES

| Commentaires  | Nombre de mention |
|---|-------------------|
| No stationnement = aucun respect  | 4                 |
| Trop de non-résidents   | 3                 |
| Plage trop utilisée = sale, + pollué, des vrais cochons   | 2                 |
| Parc de gym pas bon   | 1                 |
| Ne pas créer des obstacles aux citoyens de Saint-Anicet   | 1                 |
| Aucun avantage financier pour la municipalité encore le citoyen qui en paie la note par des augmentations de taxe | 1                 |
| Trafic – ordures- toilettes sales   | 1                 |
| Sauveteurs (sécurité)   | 1                 |
| Gardien de sécurité jusqu'à la noirceur   | 1                 |
| Stationnement payant  | 1                 |
| Non-résidents apporte leur lunch, nos commerces locaux ne font pas d'argent                                       | 1                 |
| Déplacement des baigneurs si la plage est fermée.   | 1                 |

# Résultats de l'activité participative

## IDÉES

| Commentaires  | Nombre de mention |
|---|-------------------|
| Charger aux visiteurs plage, descente à bateau et stationnement | 18                |
| Stationnement à l'école   | 5                 |
| Rues à sens unique  | 4                 |
| Augmenter le salaire des sauveteurs                             | 4                 |
| Prioriser les citoyens avec des clés d'accès                    | 3                 |
| Carte citoyen   | 3                 |
| Stationnement plus loin avec navette (kart de golf)             | 2                 |
| Terrain entre 60e et la 62e pour du stationnement               | 2                 |
| Jeux d'eau pour les enfants                                     | 2                 |
| Interdire les glacières et refaire les pancartes                | 2                 |
| Déprivatiser certains accès aux bords de l'eau                  | 1                 |
| Commencer tôt à faire connaître le travail des sauveteurs       | 1                 |
| Faire une enquête clientèle                                     | 1                 |
| Inclure le casse-croûte dans le contrat de location de la plage | 1                 |
| Interdire les VR dans le stationnement de la descente à bateaux | 1                 |

# Résultats de l'activité participative

## IDÉES (suite)

| Commentaires   | Nombre de mention |
|--|-------------------|
| Ne pas inclure les coûts des employés municipaux   | 1                 |
| OBNL pour la plage   | 1                 |
| Stationnement manoir   | 1                 |
| Stationnement sur le terrain vacant (M. Duquette)  | 1                 |
| Stationnement sur le terrain en face du Tradition  | 1                 |
| Plus de sable à la plage   | 1                 |
| Zone de débarcadère près de la plage   | 1                 |
| Créer des activités à la plage   | 1                 |
| Engagez des étudiants pour l'entretien de la plage moins chers que nos employés municipaux | 1                 |
| Réparer les trottoirs  | 1                 |
| Stationnement interdit dans le village   | 1                 |

Veillez noter que tous les commentaires dans les tableaux ont été retranscrits à l'endroit exact où les participants les avaient apposés. Ils n'ont subi aucune modification de quelque nature que ce soit.

# Conclusion

Cette matinée de consultation publique fut très riche en partage d'idées. Les gens présents ont participé activement et de façon harmonieuse à la recherche de solutions pour le futur du site de la plage publique. L'équipe municipale a su donner les informations nécessaires à la bonne compréhension de tous du dossier et des problématiques de la plage.

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement tous les participants présents et étudie présentement toutes les idées qui ont été mentionnées plus haut.

Le conseil municipal tient également à remercier la famille Pilon pour leur dévouement depuis les années 1980 auprès des citoyens de Saint-Anicet en louant cette parcelle de terrain à la municipalité pour en faire une plage publique.

Le but de cette consultation publique était d'obtenir le pouls de la population concernant la plage et nous pouvons affirmer que nous y sommes parvenus.

Travaillons ensemble pour un avenir meilleur dans notre municipalité !

